

# VENCE

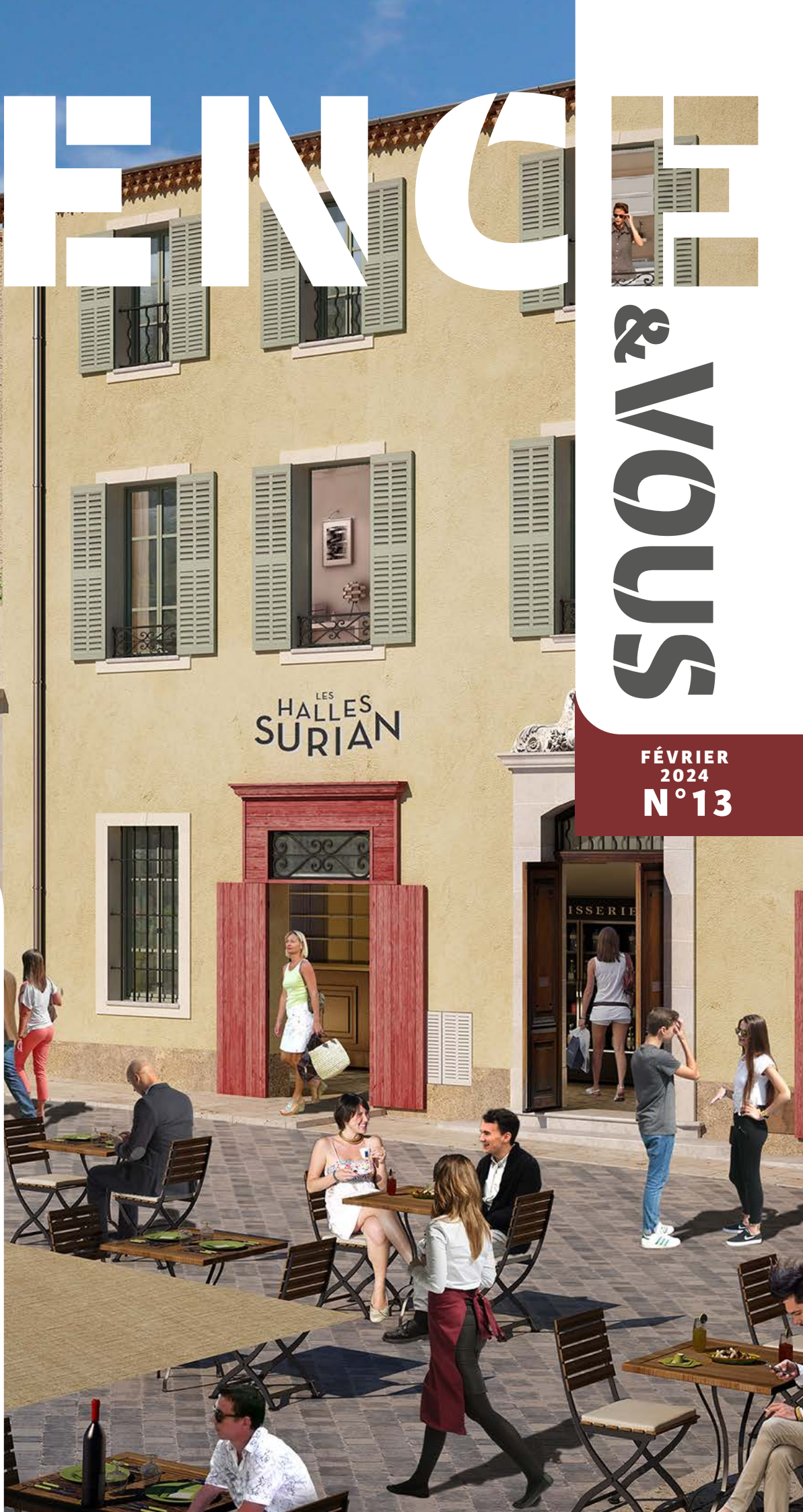
# & VOUS

FÉVRIER  
2024  
N°13



## SOMMAIRE

- Pages 4-5 :**  
Retour sur la cérémonie des Vœux
- Pages 6-9 :**  
Bilan des actions de 2023
- Pages 10-11 :**  
Présentation du projet de réhabilitation des halles
- Pages 12-13**  
Actualités culturelles
- Pages 14-15**  
Actualités
- Pages 16-17**  
Tribune libre
- Pages 18-19**  
Les derniers évènements
- Page 20**  
Nouvelles de l'économie





# AGENDA

## MARS

- **Jusqu'au 10 mars**  
**LES GAMIN'RIENT**  
De nombreuses animations à découvrir sur : [vence.fr](http://vence.fr) dont:  
**UN FESTIVAL DE MAGIE**  
**LES 8, 9 ET 10 MARS**  
Parking Saint Anne  
Théâtre mobile de 90 places  
Horaires spectacle :  
Vendredi 18h - Samedi 15h et 18h  
- Dimanche 15h (Payant).



- **Mardi 12 mars**  
**ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS AVEC L'AVF**  
A 17h en Salle du Conseil Municipal.  
Ouvert à tous les nouveaux Vençois.
- **Les 16 et 17 mars**  
**SALON ECO-HABITAT**  
**Des solutions pour mieux habiter notre planète.**  
Retrouvez tout le week-end au Gymnase Dandrés, des exposants professionnels et leurs solutions pour un habitat durable. Le salon Eco-habitat, c'est aussi des conférences, des ateliers, des projections de films, pour mieux comprendre les enjeux de demain.  
Le programme et toutes les informations sur : [vence.fr](http://vence.fr)



- **Les 16 et 17 mars**  
**ULTRA-TRAIL DES BAOUS**
- **Dimanche 17 mars**  
**SALON HARMONIE ET BIEN-ÊTRE**  
10h-18h - Ecole du Suve
- **Dimanche 17 mars**  
**CONCERT SYRINX**  
18H30, à la salle Falcoz
- **Samedi 23 mars**  
**JOURNÉE DROITS DE LA FEMME**  
Place du Grand Jardin
- **Dimanche 24 mars**  
**CONCERT DU CONSERVATOIRE**  
Salle des Meules à 20h
- **Du samedi 30 au lundi 1er avril**  
**FÊTES DE PÂQUES**  
Chasse aux œufs, danses, couronnement de la Reine de Vence, défilé des chars et bataille de fleurs.

## AVRIL

- **Dimanche 7 avril**  
**CONCERT SYRINX**  
18H30, à la Cathédrale
  - **Vendredi 12 avril**  
**LOTO DU HANDBALL**  
Salle Falcoz à partir de 19h.
  - **Samedi 13 avril**  
**LA RUE EST A NOUS ET BRADERIE DES COMMERÇANTS**  
Vence se transforme en aire de jeux géante pour les enfants. Animations, jeux, découvertes... sur la place du Grand Jardin et la cité historique.
- 
- **Samedi 20 avril**  
**CARAVANE DU SPORT**  
Pl. du Grand Jardin. De 10h à 16h30.
  - **Samedi 20 avril**  
**HAND IN'CAP**  
Gymnase Candau
  - **Samedi 20 avril**  
**NETTOYAGE DE PRINTEMPS**  
avec l'association VIE.  
9h, place Maréchal Juin.



Chers Vençoises et Vençois,

Je vous retrouve avec plaisir pour ce premier numéro de l'année du Journal Vence et Vous qui traite de l'actualité communale et de notre travail au service des Vençois.

2024 s'annonce dense et dynamique avec de nombreux défis à relever. La gestion des affaires courantes est toujours plus prenante, et l'implication indéfectible des élus, nécessaire pour faire avancer de nombreux dossiers. Parmi eux, figure le projet de rénovation et d'extension des halles, dont vous pourrez découvrir ou redécouvrir les visuels dans ce numéro.

Les architectes vençois ayant travaillé sur le projet ont pleinement réussi la métamorphose que nous espérions. Un bel équilibre esthétique a été trouvé dans l'optique de redonner vie à ces espaces, tout en respectant le caractère architectural des bâtis et de la cité historique.

L'ancien Hôtel de Ville, à l'abandon depuis des années, retrouvera enfin son cachet et une utilité dans la redynamisation du cœur commercial de Vence. La place Surian dans son ensemble sera mise en valeur grâce à cette transformation et deviendra un nouveau lieu attractif de la cité.

Le début des travaux est prévu en fin d'année 2024. D'ici là, les commerçants occupant actuellement les halles seront déplacés et temporairement «relogés» place du Grand-Jardin.

Autre projet important en matière de réhabilitation ; le dossier concernant la piscine municipale avance pas à pas. En effet, outre la couverture de l'équipement qui permettra une utilisation toute l'année, cet équipement de 1971 a besoin d'une rénovation complète car il ne répond plus aux normes réglementaires en matière de sécurité et d'accessibilité, ni aux usages liés aux nouvelles pratiques ludo-sportives.

Au cours des derniers mois, une première étape d'études et de programmation a permis :

- d'effectuer un diagnostic technique détaillant notamment les problèmes rencontrés sur le site (fuites, réseaux, traitements des eaux, adaptations nécessaires des locaux etc...),
- de définir les besoins des futurs utilisateurs (familles, clubs sportifs, associations, scolaires, périscolaires...)
- d'étudier les scénarios possibles (rénover, ou démolir et reconstruire à l'identique, ou repenser les



**Régis LEBIGRE**

Maire de Vence

Vice-Président de la Métropole NCA

Président du SIVOM du Pays de Vence

espaces...)

- sans oublier les différentes possibilités pour la couverture de l'équipement.

A l'issue de la réflexion, des études financières et estimation des subventions, le Comité de Pilotage a retenu le scénario de démolition et de reconstruction des annexes, de rénovation à l'identique des bassins, et une couverture du bassin sportif uniquement.

Lors du Conseil Municipal de mi-décembre, cette option a été validée, ce qui permet en ce début d'année, de lancer le concours de maîtrise d'œuvre avec l'objectif de valider le projet détaillé et de déposer le permis de construire d'ici fin 2024.

Pour ce dossier comme bien d'autres, ténacité et volonté sont de rigueur. Les réflexions techniques, les démarches administratives et les recherches de subventions mobilisent les élus et services afin d'améliorer nos équipements publics et de répondre au mieux aux aspirations des Vençois, dans un esprit pragmatique et responsable.

Très sincèrement,  
**Régis LEBIGRE**







# Cérémonie des Vœux

Le samedi 20 janvier, Régis LEBIGRE a présenté ses vœux aux Vençois devant une salle comble. Vœux d'espoir et de solutions dans ce monde où rester unis, solidaires et actifs permet d'affronter les difficultés qui frappent de plus en plus de Vençois.

Le Maire a remercié toutes les belles énergies qui l'entourent : les élus, le Conseil des Jeunes, les services de la Ville, de la Métropole et du Département «auxquels nous demandons toujours plus et qui répondent toujours présents», ainsi que tous les Vençois activement impliqués dans la vie de leur Ville.

La cérémonie s'est ouverte par une belle prestation du Conservatoire de Vence avec l'Orchestre symphonique des Arts, puis le discours du premier magistrat qui a commencé par rappeler que de nombreux Vençois sont en difficulté au quotidien : **276 familles** inscrites au Secours Populaire, auxquelles s'ajoutent **95 personnes** dont 35 enfants inscrits à la Croix Rouge, ou encore **486 Vençois** en attente d'un logement social... La Municipalité et le CCAS se mobilisent pour les soutenir. En 2023, **50 000 € supplémentaires** ont été débloqués en faveur des bénéficiaires du CCAS. 276 000 € ont été



engagés dans le projet de **création d'un foyer d'hébergement pour les femmes en détresse** avec ou sans enfant.

Des **douches publiques** ont été ouvertes pour les plus démunis ; un **sui-vi personnalisé** a été mis en place à l'école pour les enfants présentant des signes de fragilité. Les familles modestes disposent également désormais d'un **tarif social pour la cantine** et les activités extra-scolaires, sans oublier la création d'une **mutuelle communale** favorisant l'accès aux soins pour tous.

**L'action environnementale est aussi au cœur des préoccupations.** Les actions se multiplient pour réduire notre impact sur la planète. D'ici 2026, 4 millions d'euros seront notamment



## MÉDAILLÉS 2024

Ce début d'année a mis à l'honneur des Vençois particulièrement impliqués dans la vie publique :

- **Saïda AOURAGH** Présidente d'Handica Services 06, Mairaine du Téléthon 2023.
- **Dominique BOUCHARD** dit «Mégotator» qui ramasse et recycle 40.000 mégots par an !
- **Marc DUTHILLEUL** Musicien engagé et transmetteur de culture.
- **Liliane SIGUIER** Présidente du Don du sang et multi-cartes associatives.



## LES PROJETS EN COURS

- Finalisation du dossier de réhabilitation de l'ancien Hôtel de Ville et extension des halles avec un démarrage des travaux fin 2024 après le transfert des commerçants des halles existantes dans la Villa Bellissime
- Lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et la couverture de la piscine Jean Maret
- Quartier Chagall : aménagement de la voirie et végétalisation des espaces communaux avec la création de deux jardins publics
- Lancement du Plan de rénovation thermique des établissements scolaires à commencer par l'école Lei Bigaradie (Isolation extérieure, plancher, ventilation double-flux, brise soleil, changement portes) et travaux d'accessibilité PMR.
- Mise en accessibilité du Musée de Vence, notamment avec l'installation d'un ascenseur
- Création d'un parcours de santé au Parc de la Conque
- Rénovation de deux terrains de tennis au Cayrons
- Création de WC publics fonctionnels sur le parking Marie Antoinette
- Rénovation du dispositif de sonorisation du centre ville.

investis dans la **rénovation énergétique** des bâtiments communaux, principalement des bâtiments scolaires, dont les cours extérieures sont par ailleurs peu à peu déminéralisées et végétalisées.

**Le développement de notre commune fait aussi actuellement l'objet d'une phase de réflexion** et de concertation importante, du fait de la révision du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain. La «Loi Climat et Résilience» de 2021 qui prévoit de réduire drastiquement l'artificialisation des sols, doit être prise en compte et permettra peut-être de relâcher la pression opérée par l'Etat sur les Communes pour construire à marche forcée.

Pour l'instant la problématique reste d'actualité. **Le Préfecture vient de confirmer la nouvelle pénalité appliquée à Vence pour manque de logements sociaux (960 000 euros !)** et elle reprend le droit de préemption sur notre territoire afin de mener directement des projets immo-

biliers, comme ce fut le cas pour le projet Chagall.

**Depuis le début du mandat en juillet 2020, seuls 4 nouveaux programmes immobiliers ont été validés**, bien loin des **18 opérations (700 logements)** signés entre 2014 et 2020, qui sortent actuellement de terre...

Permettre aux revenus modestes de se loger est une nécessité mais le développement urbain doit préserver les atouts de Vence, dont ses espaces naturels et ses arbres. En ce sens, la Municipalité a souhaité que **chaque suppression d'arbre sera à l'avenir compensée par la plantation de 2 nouveaux sujets.**

Nombreux sont les défis à relever en 2024 et dans les années qui viennent. Avec des services municipaux investis, la Municipalité agit au quotidien pour résoudre les problèmes et anticiper l'avenir avec sérieux, responsabilité et dynamisme.



# Action Municipale

## 20 NOUVEAUTÉS QUI ONT MARQUÉ 2023



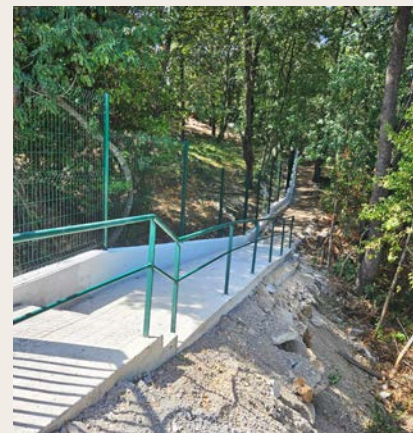
### 3 Un accès facilité pour le skate park

Grâce à l'achat d'une parcelle de terrain derrière le gymnase Candau, la Ville a créé un nouvel accès plus pratique et plus rapide à l'équipement sportif.

Par ailleurs, un gardien habite désormais à proximité immédiate du site dans une petite maison communale rénovée à cet effet, dans le but d'accroître la surveillance pour une tranquillité accrue des riverains.

### 1 Une nouvelle cour d'école déminéralisée et végétalisée

Depuis 2020, la cour de la maternelle du Signadour est le troisième espace dédié aux enfants à faire un retour au naturel. Des revêtements moins chauds en été et qui laissent l'eau de pluie s'infiltrer, côtoient de nouvelles plantations et zones d'ombres pour un meilleur confort des enfants et des adultes.



### 2 La création d'une aire de loisirs au Suve

Jardins familiaux, terrains de pétanque, ont été complétés en fin d'année par l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants. Les habitants du quartier du Suve peuvent désormais profiter pleinement de ce beau terrain, auparavant en friches, mis à la disposition de toutes les générations.



### 4 De nouveaux aménagements au Parc de la Conque

Après la rénovation du Clos des Boulistes en 2022, la Ville a poursuivi les aménagements dans ce parc proche du centre-ville.

Agrès pour la pratique sportive extérieure, sol souple pour les sports doux, tables d'échecs et création de véritables toilettes, étaient au programme des travaux 2023.

### 5 Une œuvre de la Cathédrale restaurée

«Saint Lambert, évêque de Vence», une toile acquise au 18<sup>ème</sup> siècle a fait l'objet d'une rénovation complète l'an passé dans le cadre de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine vençois.



### 7 Le Loto du Patrimoine retient la Villa le Rêve

A l'automne 2023, tous les regards se sont tournés vers l'ancienne demeure d'Henri Matisse retenue dans le cadre du célèbre Loto porté par Stéphane Bern.

185 000 € de dons ont été récoltés pour une réhabilitation de la Villa et sa future ouverture au public.



Réunion publique sur la mutuelle

### 6 Des arbres plantés en centre-ville

Afin d'embellir et d'apporter ombre et fraîcheur au cœur de Vence, la Ville déminéralise et plante dès que des sites sont identifiés. Un micro-coulier a été mis en terre place du Peyra, ainsi que 2 frênes sur le belvédère Fernand Moutet.

Par ailleurs, sur l'avenue de la Résistance, 3 espaces ont été végétalisés en collaboration avec le Conseil Vençois pour le Climat, en plus des arbres fruitiers déjà plantés sur la commune.



### 8 Le Pra de Julian a changé de visage

Issue attendue pour le dossier du Pra de Julian : en 2023, après l'achat, sur plusieurs années, de toutes les propriétés concernées par un risque de glissement de terrain, la Ville a fait procéder à la déconstruction (avec traitement spécifique en filières des matériaux) de tous les bâtis existants.

Les riverains du secteur ont pu tourner une page difficile.



Travaux en cours l'été dernier

### 9 La création d'une mutuelle communale

Afin d'agir en faveur du pouvoir d'achat et de favoriser l'accès au soin de santé, la Ville a proposé aux Vençois une mutuelle communale. La Mutuelle Familiale a été retenue sur appel d'offres, notamment pour ses tarifs avantageux. Une centaine de Vençois a déjà souscrit à ce nouveau service.



### 10 Des nouveaux espaces destinés à l'agriculture bio

Après l'achat de plusieurs terrains, la Ville a lancé un appel d'offres permettant de sélectionner l'agriculteur qui y installera prochainement sa production maraîchère bio.

Ce vaste projet a pour objet de relocaliser autant que possible l'agriculture au plus proche des consommateurs et de favoriser la production biologique.



### 11 Une boutique éphémère dédiée à l'artisanat local

L'artisanat dans toute sa diversité a sa boutique au 32 place du Grand Jardin. Par roulement, plusieurs artisans peuvent y faire découvrir leur savoir-faire et leurs produits dans ce local partagé rénové à cet effet par la Ville.





### 12 Les rénovations de voiries et réseaux

En 2023, la Métropole Nice Côte d'Azur, en lien avec la Ville, a procédé à nombreuses interventions sur les voiries et réseaux souterrains vençois (eau potable, assainissement, eaux pluviales). On retiendra la finalisation de la rénovation complète de la rue Isnard, mais aussi la réfection du boulevard Jean Maurel, d'une portion de la route de Cagnes et de la route de Grasse, du chemin du Calvaire etc... En matière d'eau potable, les travaux de renforcement des canalisations anciennes et sujettes aux fuites du chemin des Salles et de l'avenue Ricolfi et Foch étaient également au programme, participant à la limitation des déperditions globales en eau sur la commune.



### 13 L'opération «Tout part à la Mer»

Avec ce projet, l'attention a été attirée sur la pollution engendrée par les déchets (dont les mégots) jetés au sol, avalés par le réseau d'eaux pluviales et qui finissent à la mer... Une véritable problématique mise en lumière grâce aux réalisations artistiques de ce concours de street art.

### 14 Les équipements sportifs sont passés aux LEDS

Afin de limiter les consommations d'énergie, l'éclairage des équipements sportifs (Gymnase, tennis, stade de Gaulle) qui étaient encore équipés de dispositifs énergivores, a été rénové et modernisé en passant aux LEDS.



### 15 L'installation d'une chaufferie à granulés bois

Dans les écoles Saint Michel - Toreille, pour remplacer un équipement au gaz vieillissant, la Commune a fait le choix d'une chaufferie composée de 3 chaudières haute performance entièrement alimentées par des granulés bois. En 2024, elle s'engage également dans un vaste plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux à commencer par les écoles.



### 16 L'ouverture de douches municipales

Le CCAS de Vence a ouvert un service de douches au niveau des vestiaires du stade de Gaulle afin que les personnes en difficulté n'ayant pas accès à une salle d'eau, aient la possibilité de se laver régulièrement gratuitement. Pour ce faire, il leur suffit de prendre rendez-vous physiquement ou par téléphone auprès du CCAS (04 93 24 08 90).



### 17 Le Salon Eco-Habitat

Afin de mieux informer sur la protection de l'environnement et de proposer des solutions concrètes permettant notamment de consommer mieux, la Municipalité a relancé le Salon Eco-Habitat. L'an passé, le thème des économies d'énergie et de la préservation des ressources a été retenu. Plus de 40 professionnels exposants et 10 conférences dont celle d'Emma Haziza, célèbre hydrologue, étaient au programme. **Rendez-vous les 16 et 17 mars pour le Salon 2024.**



### 18 L'opération «P'tit Dej à l'école»

Afin de sensibiliser les enfants et les familles sur l'importance du petit déjeuner le matin, le Service Enfance de la Ville a initié dans plusieurs écoles l'opération P'tit Déj à l'École. Une fois par semaine, les élèves ont «petit déjeuné» au sein de leur établissement et ont pu échanger sur le choix des aliments, l'impact d'une bonne nutrition sur les capacités d'apprentissage etc...

### 19 La parenthèse Nuits du Sud

En 2023, les habitudes ont été bousculées puisque le Festival des Nuits du Sud a marqué une pause. Le programme d'animations estivales de la Ville a toutefois été riches en propositions et entièrement gratuit.

La parenthèse Nuits du Sud a réuni 7000 spectateurs et plusieurs soirées thématiques dont la «soirée blanche» et la soirée «Années 80» qui ont rencontré un vif succès.



### 20 Une belle fête d'Halloween pour les petits

Le succès fut également au rendez-vous pour la fête d'Halloween, organisée pour la première année par la Mairie.

Vêtus de leurs plus beaux déguisements, des centaines d'enfants et familles se sont retrouvés au Grand Jardin pour des ateliers ludiques, une boum d'Halloween, puis un spectacle de feu captivant tous les regards.





# Le projet de halles gourmandes dévoilé

En séance publique du Conseil Municipal, le groupement d'architectes Duquenoy/Ferrero retenu après appel d'offres, a exposé l'esquisse des futures halles municipales, réhabilitées et agrandies qui valoriseront le centre ancien de Vence.

Avec ce projet, la Municipalité poursuit plusieurs objectifs :

- faire revivre un patrimoine historique et éviter qu'il ne tombe définitivement en ruine.

Situé place Surian, le bâtiment de l'ancien Hôtel de Ville, occupé et en fonction jusqu'en 1911, est aujourd'hui délabré. La Municipalité



a réussi à l'acquérir en février 2021 afin de le rénover et de proposer un projet porteur de dynamisme en centre ancien.

- revitaliser le cœur de Vence et renforcer la dynamique commerciale de la cité historique et de la rue du Marché à travers ce nouveau lieu attractif et convivial qui viendra compléter et renforcer l'offre existante.

Intensifier les parcours marchands entre le Grand-Jardin, l'avenue Marcellin Maurel, la Rue du Marché et les places du centre ancien...



- valoriser, rénover et agrandir les halles existantes pour un confort accru des commerçants.

- mettre à l'honneur la gastronomie, le goût, les produits alimentaires locaux de qualité et de saison.

la mairie ; l'ensemble étant réhabilité en conservant les marqueurs historiques des bâtis et dans l'esprit architectural du centre ancien.

De nouvelles cellules commerciales, des coins dégustations, un atelier culinaire pour promouvoir la cuisine méditerranéenne, une terrasse plantée d'essences aromatiques,

offriront une nouvelle vitrine aux produits locaux et de saison en lien avec la nouvelle vocation d'agriculture locale souhaitée par la Commune et le projet de territoire alimentaire mené en partenariat avec la Métropole.

## LE PLANNING DE RÉALISATION

**1<sup>er</sup> semestre 2024** : Lancement des consultations de marchés de travaux et attribution des marchés.

**2<sup>ème</sup> semestre 2024** : Début des travaux pour une durée de 13 mois.

**Automne 2025** : Livraison des nouvelles Halles Gourmandes.



- Promouvoir l'apprentissage, la formation et les échanges grâce à des animations et des ateliers culinaires.

## DES ARCHITECTES VENÇOIS ONT REPENSÉ LES FUTURES HALLES

Afin de répondre à ces enjeux, le projet imaginé par les architectes prévoit la rénovation des étals existants et leur extension dans le bâtiment mitoyen de l'ancienne





# Culture

## TOURNOI D'ÉCHECS À LA VILLA ALEXANDRINE

A l'automne, la section Échecs de l'AVF a animé pour la 2<sup>ème</sup> année, un mini-tournoi d'Échecs en hommage à Witold Gombrowicz.

Ouvert à tous, jeunes et moins jeunes, il a réuni 16 joueurs, répartis en 4 poules de 4. Les meilleurs se sont départagés lors de demi-finales et affrontés dans des finales d'un très bon niveau.

Gilles Vernus, Adjoint à la Culture, a chaleureusement remercié, Jean van Seters, animateur Échecs, Philippe Cousin Professeur d'Échecs ainsi que l'AVF pour la réussite de cette belle animation. Rendez-vous est déjà donné en fin d'année pour une nouvelle édition !



## ➤ 185 000 EUROS COLLECTÉS DANS LE CADRE DU LOTO DU PATRIMOINE

A l'automne dernier, la Villa Le Rêve dernière demeure et atelier d'Henri Matisse a été sélectionnée par le Loto du Patrimoine 2023. La Mission de Stéphane Bern et la Fondation du Patrimoine ont récolté 185 000 €.

Pour compléter cette somme et financer le projet de réhabilitation de la villa (estimé à 2,9 millions) et qui permettra à terme son ouverture au public, la campagne d'appel aux dons se poursuit aussi bien auprès des particuliers que des entreprises.

Cet appel au mécénat populaire en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité a fait l'objet d'une convention signée le 21 décembre 2023, entre la Ville de Vence représentée par le Maire Régis LEBIGRE et la Fondation du Patrimoine représentée par Jean-Louis MARQUES et Olivier VASSEROT.

### COMMENT FAIRE UN DON ?

- Sur [www.fondation-patrimoine.org/88244](http://www.fondation-patrimoine.org/88244)
- Ou par chèque à l'ordre de : Fondation du Patrimoine Villa le Rêve Vence à adresser à la Fondation : CCI Côte d'Azur, 20 bld Carabacel, 06005 Nice Cedex 1.



Musée : 2 place du Frêne - 06140 Vence  
info@museeदेvence.com - 04 93 24 24 23  
Ouvert du mardi au dimanche de 11h à 18h

## ➤ LES NUITS DU SUD SERONT DE RETOUR EN 2024

Comme prévu, après la parenthèse «Nuits du Sud» en 2023, le Festival emblématique de Vence reviendra dans sa forme originelle en 2024.

La 27<sup>ème</sup> édition se tiendra du 4 au 13 juillet 2024 au Grand-Jardin soit les **JEUDI 4 – VENDREDI 5 – SAMEDI 6 – JEUDI 11 – VENDREDI 12 – SAMEDI 13 JUILLET.**

Les dates ont été fixées en fonction des nombreux événements programmés l'été prochain dont les Jeux Olympiques qui attireront tous les regards.

Pour cette nouvelle édition, les Nuits du Sud promettent un savant mélange de têtes d'affiches et de nouveaux talents sur la scène musicale vençoise. La direction artistique est portée par Radio Nova et Rock en Seine qui possèdent une solide connaissance du milieu musical et travaillent depuis plusieurs semaines sur une programmation audacieuse. Ils sauront allier diversité culturelle et artistes internationaux, proches des valeurs de partage et de mixité musicale défendues par les Nuits du Sud. **L'annonce de la programmation des artistes de ce nouveau cru 2024 se fera le 23 mars ! Toutes les informations sur : <https://www.nuitsdusud.com/>**



## ➤ NOUVELLE EXPOSITION AU MUSÉE : IMAGES EN MOUVEMENT

La nouvelle exposition du Musée de Vence se déroule jusqu'au 28 avril 2024, et a été inaugurée le 3 février dernier.

«Images en mouvement» réunit Fernand Léger, Jacques Villeglé, Jérôme Allavena, Vincent Broquaire, Boris Labbé et Jeanne Susplugas.

A peine le cinéma inventé, à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, que certains artistes plasticiens ont aspiré à en expérimenter le potentiel. Curieux d'outrepasser la nature statique de l'image, ils se sont emparés de tout ce qui leur permettait de la mettre en mouvement. Toute une production de films d'animation, de vidéos et d'installations s'est alors développée au fil du temps prenant en compte les avancées techniques, puis technologiques d'un monde en perpétuelle transformation.

Intitulée «Images en mouvement», l'exposition imaginée pour le Musée de Vence rassemble, sous la tutelle de figures historiques – Fernand Léger et le binôme Hains-Villeglé - différentes expériences d'images animées contemporaines.

Elle en appelle ainsi tour à tour au montage filmique, à l'invention bricolée d'un appareil hors norme, au recours à l'informatique, enfin à la réalité virtuelle. Une façon synthétique et démonstrative de faire valoir la possibilité du « mouvement des images » – titre d'une exposition culte, il y a quelques années au Centre Pompidou.



# Actualités



## ➤ INFORMATION STATIONNEMENT

### Les parkings du Grand Jardin et de Toreille repris par Parcs d'Azur

A la fin du mois de janvier, la délégation de service par laquelle la SEM de Vence gère les parkings du Grand Jardin et de Toreille est arrivée à échéance.

Rappelons qu'en 2008, la transformation de la Communauté d'Agglomération de Nice (dont Vence faisait partie) en Communauté Urbaine a impliqué le transfert obligatoire de plusieurs compétences dont le stationnement. Ces deux parkings sont devenus propriétés de la Métropole et seule leur gestion a été confiée à la SEM.

La délégation prenant fin, plusieurs options ont été étudiées par la Métropole en concertation avec la Ville. Sachant que des investissements importants pour travaux seront à réaliser dans les 2 structures au cours des années à venir et qu'un équilibre financier doit être trouvé, la relance d'un appel d'offres pour une délégation de services n'a pas semblé pertinente car elle n'aurait pas permis de maintenir les conditions tarifaires actuelles.

La reprise de la gestion en interne par la Métropole via sa Régie «Parcs d'Azur» a été retenue apparaissant comme la plus souple pour la Commune qui souhaite pouvoir continuer à peser dans les décisions de gestion de ces 2 équipements stratégiques.

**Ainsi, afin que les tarifs ne subissent pas d'augmentation majeure, la Municipalité s'est engagée par convention à compenser financièrement les déficits annuels enregistrés sur les 2 parkings.** Pour ce faire, lors du Conseil Municipal du 25 janvier dernier, une compensation d'un montant maximum de 40.000 €/an a été adoptée.

Les tarifs des parkings du Grand Jardin et de Toreille restent donc inchangés.

**Pour les abonnements, les souscriptions se font désormais auprès de la RÉGIE PARCS D'AZUR : SERVICE COMMERCIAL**

Téléphone : 04 89 98 26 51

Adresse électronique : [service.commercial@niceazurparking.fr](mailto:service.commercial@niceazurparking.fr)

## CINÉODE : NOUVEAU GESTIONNAIRE DU CINÉMA DE VENCE

Alors que son rachat par la Ville avait été décidé en 2012 lors du premier mandat de Régis Lebigre afin d'éviter sa disparition, le cinéma de Vence permet à toutes les générations de disposer d'un équipement culturel précieux.

Début janvier 2024, la société CinéOde a repris la gestion et l'exploitation du cinéma municipal de Vence, dans le cadre d'une délégation de service public de 5 ans.

CinéOde bénéficie de 20 ans d'expérience, exploite 35 cinémas sur tout le territoire national et favorise l'esprit «cinéma de quartier».

Des sorties nationales, des avant-premières, des rencontres-débat et une collaboration étroite avec Culture et Cinéma, CinéOde propose des films grand public, VO, cycles thématiques, ciné-goûter pour le jeune public, ciné-seniors, retransmission d'opéras, pièces de théâtre de la Comédie Française, concerts, spectacles pour enfants...

La programmation est renouvelée tous les 15 jours avec 18 séances hebdomadaires par salle (hors vacances scolaires). Une attention particulière sera portée aux dispositifs d'éducation à l'image en direction des publics scolaires.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture tous les jours sauf le jeudi.

#### TARIFS DU CINÉMA

- Normal : 8,50 €
- Réduit moins de 14 ans : 4 €
- Réduit + de 65 ans : 7 €
- Réduit + de 65 ans résidant à Vence : 5 €
- Etudiants : 6,50 €
- Demandeurs d'emploi : 6 €
- Abonnement : 65 €
- Groupe : 4 €

Programme en ligne sur Allociné [www.allocine.fr](http://www.allocine.fr)



## ➤ DE NOUVELLES DISPOSITIONS PRISES À LA CRÈCHE ARMAN

Début février, le Maire Régis Lebigre s'est rendu à la Crèche Arman avec son Adjointe Nathalie Delouche, à la rencontre de la Mutualité Française (qui gère la crèche), de la Direction et de toute l'équipe intervenant auprès des enfants. Le but était de faire le point sur les mesures de précautions prises à la suite des morsures subies par un bébé de la part d'un autre enfant à l'heure de la sieste.

Les faits qui se sont déroulés en fin d'année 2023 ont suscité une vague d'émotion et d'incompréhension amenant le premier magistrat à demander une remise en question et des mesures concrètes.

Depuis, la Mutualité Française et l'équipe de la crèche ont mené un réaménagement des espaces avec le concours d'un psychomotricien. Des lits à barreaux ont été installés et du mobilier complémentaire a été commandé. Une éducatrice jeunes enfants a été recrutée et un autre recrutement est en cours ; un ensemble de dispositions prises avec sérieux afin qu'un tel drame ne puisse se reproduire.

## NOUVEAU À LA MÉDIATHÈQUE : Des ouvrages accessibles pour les personnes en situation de handicap

La Médiathèque Elise et Célestin Freinet a signé une convention avec l'Association Valentin Haüy, lui permettant d'offrir gratuitement aux personnes en situation de handicap, l'intégralité de la production éditoriale française en format DAISY en téléchargement ou sur support CD.



Le DAISY (Digital Accessible Information System) est un format de livre audio, spécialement conçu pour faciliter la lecture par des personnes déficientes visuelles (aveugles ou malvoyantes).

## ➤ ETAT CIVIL : LES RENDEZ-VOUS SE PRENNENT EN LIGNE

Pour améliorer la qualité de services et simplifier les démarches administratives, le service de l'État Civil de la Mairie a modifié son mode de fonctionnement. Un système de prise de rendez-vous en ligne est désormais à disposition pour toute demande de rendez-vous concernant les Passeports ou Cartes Nationales d'Identité.

Cette initiative vise à offrir un moyen plus efficace et pratique de planifier les rendez-vous (24h sur 24 et 7j/7).

### PRENDRE RENDEZ-VOUS EN LIGNE

A l'issue de la pré-demande effectuée sur le site national ANTS <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

prenez rendez-vous avec la Mairie sur :

<https://vence.fr/prenez-votre-rendez-vous-en-ligne/>

Pour assurer le bon déroulement du processus et réduire les temps d'attente, il est impératif de respecter la date et l'heure du rendez-vous choisi.

D'autres personnes empêchées de lire des documents imprimés comme les dyslexiques, ou handicapés voyants mais ayant du mal à tourner les pages d'un livre, peuvent aussi bénéficier des apports des livres audio au format DAISY. Ces livres audio sont des livres structurés permettant une navigation aisée à l'intérieur du texte.

L'association Valentin Haüy favorise l'offre de lecture aux personnes handicapées sur l'ensemble du territoire français.

Cette convention permet d'étendre l'accès à ces ouvrages aux publics empêchés ou en situation de handicap, gratuitement à Vence.

Médiathèque Elise et Célestin Freinet - Tel : 04 93 58 02 12



### GROUPE OBJECTIF VENCE

L'actualité incontournable de ce début d'année est incontestablement **la reprise en gestion directe des parkings Toreille et Grand Jardin par la Métropole**, et la **Convention de tarification du stationnement** qui l'accompagne.

Depuis la présentation de cette Convention en Conseil Municipal du 25 janvier, **le Maire tente désespérément de justifier sa décision** d'accepter sans sourciller le dictat de la Métropole. **Il va jusqu'à nier ouvertement ce qui est écrit noir sur blanc** dans ce document enregistré en Préfecture, avec **une mauvaise foi absolue** (il fera sûrement de même dans sa réponse à cette « tribune libre »).

**Nul doute que cette Convention collera au mandat de M. Lebigre, tel le sparadrap au doigt du capitaine Haddock.**

**Quels engagements** a-t-il réellement pris en signant cette Convention ? **Et quelles vont être les conséquences pour Vous, Vençois et Vençoises ?**

1. par le biais d'**une formule de révision**, les tarifs des parkings Toreille et Grand Jardin vont augmenter automatiquement chaque année, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, jusqu'à atteindre dans 3 ans **des tarifs cibles inscrits dans la Convention** (0 à 15 min : 0,50 € actuel → 1,00 € futur ; 16 à 30 min : 1,00 € actuel → 1,50 € futur...etc). De même pour les abonnements.

2. la ville s'engage à **augmenter les tarifs de l'ensemble du stationnement vençois** afin de ne pas pé-

naliser la fréquentation de Toreille et Grand Jardin ;  
3. **la gratuité du stationnement en voirie est réduite à 1h** (au lieu de 2h) en zone rouge ;  
4. **le parking de l'Alhambra doit être supprimé ;**  
5. **une compensation financière, pouvant aller jusqu'à 40 000 €, sera versée à la Métropole** tant que toutes les mesures précédentes ne seront pas en place, sachant que **toutes ces mesures doivent être réalisées, au plus tard, dans 3 ans.**

Voilà la réalité de ce qui est écrit dans cette Convention de tarification (document public consultable).

**Que dit M. Lebigre pour se dé-fausser ?**

- « Les tarifs n'augmenteront pas dans l'immédiat » : c'est vrai. Pas tout de suite, pas au 1<sup>er</sup> février en même temps que l'augmentation de l'électricité... Mais dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025, et ensuite régulièrement, chaque année. Par contre, ce qui a déjà augmenté, c'est **la carte à dé-compte**. La SEM la délivrait gratuitement. **Vous devrez dorénavant l'acheter 18 € à la Métropole.**

- « Nous ne supprimerons pas le parking de l'Alhambra » : c'est à la fois vrai et faux. Par la Convention, **le Maire engage la ville à le supprimer... au plus tard dans 3 ans.** Son mandat se terminant dans 2 ans, il se peut qu'il ne fasse rien et que ce soit la municipalité suivante qui ait **l'obligation d'appliquer les mauvaises décisions de M. Lebigre.**

- « Une actualisation annuelle des tarifs n'est pas une augmenta-

tion » : Faux. C'est évidemment **une augmentation des tarifs**. Vous le verrez bien quand vous stationnez... Et in fine, **les tarifs cibles seront appliqués dans 3 ans.** Mais là encore, c'est dans le mandat suivant...

- « Les 40 000 € par an de compensation correspondent au déficit global de Toreille et Grand Jardin ». C'est faux. Sur 5 ans, de 2018 à 2022, **le résultat cumulé des deux parkings est à l'équilibre.** Bon an, mal an, l'excédent du Grand Jardin compense le déficit de Toreille. Et quand bien même un déficit global futur surviendrait, sachez qu'à fin 2022, **la Régie Parc d'Azur de la Métropole dégageait un excédent net de 7,6 millions d'euros.** Est-ce que 40 000€ la mettrait en difficulté financière ? Evidemment, non.

- « La Convention sert à protéger les Vençois aux revenus modestes et notre commerce de proximité ». Faux. **C'est précisément tout le contraire.** Supprimer l'Alhambra, c'est contraindre les habitants de la Cité Historique, qui s'y garent gratuitement de 19h à 9h, à se garer à Toreille **en payant** la Métropole. Et augmenter les tarifs de stationnement est évidemment **un frein supplémentaire à l'attractivité de notre Centre-Ville.**

Alors finalement, **pourquoi engager la ville** au travers de cette Convention de tarification du stationnement ? **Pourquoi une telle soumission** à la Métropole ? **S'il défendait réellement la ville**, le Maire aurait dû obtenir **un gel des tarifs** de stationnement, **sans aucune contrepartie.** Espérons simplement que la quête d'une subvention de 1,6 millions d'euros de la Métropole pour les travaux de la piscine, ne soit pas **le déclencheur d'une acceptation de tout et n'importe quoi jusqu'à la fin de ce mandat.**

Retrouvez-nous sur [www.patrickscalzo.fr](http://www.patrickscalzo.fr)

Patrick SCALZO  
Conseiller Municipal  
et Métropolitain  
Président du groupe Objectif Vence

### RÉPONSE DE LA MAJORITÉ

A lire les écrits de Monsieur Scalzo, il semble bien que **la campagne électorale 2026 ait déjà commencé...**

Comme indiqué clairement en Conseil Municipal concernant le stationnement :

- **Il n'y aura pas d'augmentation massive des tarifs des Parkings Grand-Jardin et Toreille,**  
- **Le parking de l'Alhambra ne sera pas supprimé,**  
- **et les 2 heures gratuites en zone rouge seront maintenues.**

La convention avec la Métropole vise justement à **maintenir les tarifs actuels de ces parkings malgré le changement de gestionnaire et les importants travaux de sécurité et de mise en conformité à réaliser.**

Comme d'habitude, M Scalzo est plus prompt à critiquer qu'à proposer des **solutions viables...**

Concrètement au regard de son intervention en Conseil Municipal, il aurait souhaité que soit relancée une procédure de délégation de service public avec l'espoir (pour de pas dire l'illusion...) qu'un prestataire parviendrait à proposer les mêmes tarifs en incluant plus d'un million d'euros de travaux, et sachant que les 2 parkings peinent déjà à équilibrer leur budget...

**Nous ne partageons pas votre point de vue et préférons traiter cette question avec pragmatisme et moins de démagogie.**

Compte tenu du contexte, la reprise de la gestion de ces équipements par la régie de la Métropole nous semble la meilleure option, d'autant qu'avec une participation financière de la Ville, les tarifs actuels peuvent être maintenus.

M. Scalzo semble penser que la critique systématique de la Métropole fait recette aux yeux des

électeurs, mais **curieusement en séance à Nice en tant que Conseiller Métropolitain, il vote toutes les délibérations** (excepté une abstention en 2023).

**Il vient d'ailleurs d'y voter la convention sur les parkings qu'il fustige ci-contre dans ses écrits et en terre vençoise !**

Est-ce là une attitude honnête ?...

Il en va de même pour la couverture de notre piscine municipale. Sachant que cet équipement est attendu par de nombreux Vençois, il affiche clairement son opinion favorable, mais rejette ensuite les dépenses inhérentes aux travaux...

Est-ce vraiment responsable ?...

L'union des adversaires d'hier, amis d'aujourd'hui, fait désormais feu de tout bois. Tous les sujets polémiques sont bons à être médiatisés.

**Au lieu d'expliquer les lois auxquelles les Villes sont soumises**, ajoutées à des contraintes qu'ils connaissent parfaitement et imposent de faire des choix parfois difficiles, **cette opposition préfère attiser les inquiétudes des Vençois au détriment d'une information juste et constructive.**

Autre exemple, lorsqu'ils étaient aux affaires, ils ont validé sans sourciller, ni manifester, **18 programmes immobiliers (700 logements)**, ceux-là même qui sortent de terre actuellement dont Chagall.

Le 24 septembre 2018, alors que **M Miran votait «Pour» le projet Chagall** présenté par le promoteur, **M Scalzo lui s'abstenait.**

Quel courage politique de ne pas prendre position sur un projet aussi important... Aujourd'hui, l'un comme l'autre n'ont pourtant pas de scrupule à inciter les riverains à lancer des pétitions contre ce

qu'ils appellent la «bétonisation»...! En matière d'urbanisme un équilibre doit être trouvé entre les besoins en logements et la préservation de notre environnement. Je suis extrêmement attentif en ce domaine, en particulier concernant les constructions d'immeubles, et contrairement à eux, je n'ai approuvé que **4 programmes immobiliers depuis 2020.**

Dans la même logique malhonnête, M Miran lance aujourd'hui une pétition pour sauver **le tilleul sur l'emprise du projet Chagall**, alors qu'il était premier adjoint au Maire et délégué à l'environnement, lorsque le projet a été validé.

**C'est il y a 5 ans, quand les esquisses ont été présentées par le promoteur qu'il aurait fallu intervenir !** Le plan de masse pouvait alors encore être modifié.

Au lieu de l'agitation qu'il essaie maintenant de créer autour des arbres, il aurait pu alors prendre des mesures concrètes mais il n'a rien fait...

Pour notre part, nous agissons puisqu'à **l'automne dernier, nous avons fait inscrire dans le PLU métropolitain l'obligation de replanter 2 arbres pour tout arbre abattu sur la commune.** Malheureusement cette mesure ne peut s'appliquer aux permis de construire déjà délivrés... mais ceci Messieurs Scalzo et Miran oublieront sans doute de le préciser...

Le constat de ces pratiques politiques est donc bien décevant. Bien loin d'être constructive et responsable, l'opposition veut faire parler d'elle et aborde le débat public avec démagogie, sans assumer ses positions et surtout le rôle qu'elle a joué lors du mandat précédent...

Régis Lebigre  
Maire de Vence



# Les derniers événements en images

## ► TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON

Cette année encore, Vence a su mobiliser toutes ses énergies au service du Téléthon !

Les associations et leurs bénévoles ont multiplié les animations afin de récolter des dons, de même que les enfants et jeunes vençois, les élus, et bien sûr les services municipaux.

Depuis 2021, la responsable du Service des Sports et de la Vie Associative de la Ville, orchestre l'événement toujours avec le même enthousiasme.

Dès le mois de septembre, les réunions pour le Téléthon se sont enchaînées, en lien avec les 44 associations participant cette année, afin de proposer des animations variées, sous le signe du partage et de la solidarité.



Le jour J, toute l'équipe du service des sports épaulée par le service technique, était à pied d'œuvre pour gonfler les ballons, décorer les différents espaces, positionner les affiches et les 400 chaises dédiées au gala de danse à la salle Falcoz, puis tous les stands destinés aux associations ainsi que la structure gonflable sur la place Clemenceau.

**Toutes ces belles énergies déployées pour la bonne cause ont permis cette année de réunir 23 595 € !! (17 362€ en 2022).**

A la fin du mois de janvier, une petite cérémonie «Merci Téléthon» a rassemblé en Mairie tous les acteurs de l'édition 2023 pour la remise du chèque à l'AFM.

Le Maire Régis LEBIGRE n'a pas manqué de remercier chaleureusement tous les bénévoles mobilisés, dont Saïda AOURAGH marraine du Téléthon 2023, en présence de Nicole LACOMBE - Coordinatrice AFM téléthon 06.



## ► DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX POUR LES FESTIVITÉS DE NOËL

Le succès fut au rendez-vous cette année encore pour célébrer Noël à Vence !

La Ville, via ses services Attractivité Economique du Territoire et Événementiel, avait concocté un programme riche en animations qui a rassemblé toutes les générations.

Marché de Noël, illuminations, insolites, ateliers d'art, ateliers nature, traditionnel feu d'artifice et la soupe à l'oignon, concerts, spectacles, dessins animés, cinéma, manèges, chasse au trésor, visite guidée pour les enfants, randonnée entre ciel et terre... ont dynamisé la cité des arts durant tout le mois de décembre.

Vençois et visiteurs, présents en nombre lors de chaque événement, ont profité pleinement de bons moments en famille dans le décor féerique installé avec soin par les services techniques municipaux.





# Economie

## ► ÉCHANGES AUTOUR DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE VENÇOISE

Le 5 Février dernier, le Maire Régis LEBIGRE et sa 1<sup>ère</sup> Adjointe Anna GUAY, ainsi que Pierre GORTINA Conseiller Municipal et Président de la SEM, ont accueilli les commerçants vençois pour la première rencontre de l'année.

30 Commerçants ont répondu à cette invitation pour faire le point sur l'année 2023, entendre leurs attentes et leur communiquer les informations exactes en matière de tarification à la suite du transfert de gestion des parkings Toreille et Grand Jardin à la Régie Parcs Azur.



## LES NOUVELLES DE L'ÉCONOMIE

### • FLAVEURS ET SENS

Épicerie Fine  
38 Avenue Marcellin Maurel  
09 73 19 01 42

### • Boutique GRHANDI'OSÉS

32 Pl. Anthony Mars - 04 23 32 01 57

### • TRATTORIA AL LUBIO

Restaurant - 2 Rue du Peyra  
04 93 58 10 21

### • Natur'L Beauté

Institut de Beauté - 135 Avenue Emile Hugues - 09 83 36 37 75

### • ANAIL'S Institut

Institut de Beauté - 10 Rue de l'Hôtel de Ville - 07 77 84 35 10

### • AU PARADIS DES CHIENS

Dressage – récréodog  
1440 Chemin de la Sine  
06 30 91 56 46

### • L'ATELIER DES RÊVES

Couture et Géobiologie  
58 avenue Colonel Meyere

### • SOZEN

Massages Shiatsu Conseillère Fleurs de Bach - 217 Avenue Emile Hugues  
06 87 71 54 22

### • CASA LAZIO

Snacking et épicerie italienne  
9 Avenue de la Résistance

### • LE TEMPS DES SAVEURS

Épices - 2 Rue du Marché  
04 93 58 05 68

### • SELECT BAR

20 Pl. du Grand Jardin  
06 30 76 99 37

### • CP CLIM ET INT'ELEC

Climatisation et Electricité  
83 av. Victor Tuby - 07 78 32 22 88

### • BUS «EMERVILLE TES SENS»

Ateliers sur les 7 sens pour les enfants de 0 à 6 ans et les familles. Bus itinérant, pl. du Grand Jardin tous les mercredis de 9h à 12h. tel 06 61 19 35 39

### • NOUVEAU : Le réseau Business

to Breakfast se réunit à Vence 1 vendredi sur 2 et met en relation les professionnels. Contact : Mme Gabry karin.gabry@iadfrance.fr

## NUMÉROS UTILES

### ■ PHARMACIES DE GARDE

Week-ends et jours fériés  
www.3237.fr

### ■ MÉDECINS DE GARDE À

VENCE - 09 69 32 33 10

### ■ NUMÉROS SERVICE D'URGENCE FRANCE - EUROPE : 112

### ■ POLICE MUNICIPALE

04 93 58 32 32

### ■ TAXIS : 04 93 58 11 14



## ► ACHETONS VENÇOIS

Pour la promotion du commerce et des entreprises vençoises, la Ville a mis en place les supports «ACHETONS VENÇOIS».

Le site internet et les pages Facebook et Instagram mettent en lumière les savoir-faire de toutes les activités existant sur la commune afin de permettre aux Vençois et touristes de travailler prioritairement avec les entreprises locales.

Pour soutenir l'activité économique de Vence, consommer mieux et en circuit court, n'hésitez pas à vous connecter sur les pages «Achetons Vençois» ou sur le site :

[www.shopinvence.com](http://www.shopinvence.com).

Pour les professionnels, l'inscription est gratuite sur le site internet.

### JOURNAL VENCE & VOUS

#### Directrice de la Publication :

Annick Groetz

#### Directrice de la Communication :

Corinne Korchia

#### Impression : Imprimerie Trulli

Vence

ISSN : 1168 4550